

Continuer à bien gérer



Maîtrise de la fiscalité

- S'engager à ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation + taxes foncières).

Bonne gestion

- Etre vigilant sur la dépense publique,
- Réfléchir aux coûts de fonctionnement avant de créer un nouvel équipement,
- Réduire les coûts de fonctionnement des bâtiments publics (**passage en LED de tous les luminaires dans la mairie, les écoles...**),
- Prioriser les dépenses en fonction de l'utilité pour les habitants,
- Ne pas dépenser plus que les recettes,
- S'appuyer sur notre expérience de six ans,
- Recourir à l'emprunt uniquement pour les très gros investissements,
- Favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire (création d'emplois).

Recherche de subventions

- Elargir la recherche de subventions et de partenariats pour les nouveaux projets, notamment des subventions européennes.

Dématérialisation des services publics

- S'engager dans la dématérialisation des informations (e-administration), tout en maintenant des services d'accueils physiques en mairie pour la proximité et un service public accessible à tous les habitants.

Continuons ensemble, dès le 15 mars